

DEMANDE D'AUTORISATION

D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSONS

Madame le Maire,

Je soussigné (e)⁽¹⁾ MARIANA ROY

ai l'honneur de solliciter conformément aux articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons

de 3ème catégorie à ⁽²⁾ LA CANOPEE MJC Centre Social

à l'occasion de ⁽³⁾ Soirée Soirée ouverte


du 27/01/2023 à 19 heures

au 27/01/2023 à 24 H. heures

Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 18/01/2023

Signature



ARRETE DU MAIRE

N° de l'arrêté: **2023 / 31**

Je soussignée Geneviève GIANNO maire de Portes-lès-Valence.

Vu la demande ci-dessus :

Vu les articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique ;

Arrête :

Madame ROY Mariana représentant "La Canopée" MJC Centre Social

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3 catégorie

à MJC

à l'occasion de Soirée Soirée ouverte

du 27/01/2023 à 19 heures 00

au 27/01/2023 à 24 heures 00

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Portes-lès-Valence, le 19/01/23

Le Maire,



(1) Nom, prénom, profession, adresse

(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif